

**ACCEPTATION DE
DELEGATION DE REPRESENTATION**

Je soussigné **Michel CALMON** ;

Agissant en qualité de **Directeur du Centre Développement & Ingénierie de Nantes** ;

Nommé à cette fonction le **9 octobre 2013** ;

Déclare accepter la délégation qui m'a été consentie selon les modalités fixées par la délibération du Directoire en date du 14 février 2012 modifiée.

Je joins à la présente acceptation, la décision de ma nomination à la fonction susvisée ainsi que la fiche de l'annexe 5 de ladite délibération me concernant.

Fait en trois exemplaires,

A *Paris*

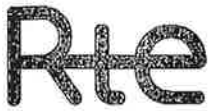
Le *23/10/13*

Michel CALMON



Visa de la Direction Juridique
Alain FIQUET





Réseau de transport d'électricité

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

D	RTE	DTCD	2013-102
---	-----	------	----------

DECISION

Monsieur Michel Calmon est nommé Directeur du Centre Développement & Ingénierie Nantes.

Cette décision prend effet au 9 octobre 2013.

Il cesse à cette date d'exercer ses fonctions d'Adjoint au Directeur de l'Unité Transport d'Electricité Ouest.

Fait à La Défense, le 09 OCT. 2013

Dominique MAILLARD

DIRECTEUR DE CENTRE DEVELOPPEMENT ET INGENIERIE

Domaine	Pouvoir	Plafond en euros HT	Subdélégation	Plafond en euros HT
1. Gestion courante du personnel	Oui		Oui	
2. Achats et bons à payer	Oui	500.000 (2.500.000 commandes exécution marchés cadres)	Oui	500.000 (500.000 commandes exécution)
3. Réceptions	Oui	2.500.000	Oui	2.500.000 (2.000.000 commandes exécution)
4. Contrats recettes	Oui	500.000	Oui	500.000
5. Coopération et partenariats	Oui	100.000	Oui Pour les actes sans engagement financier	
6. Fonctionnement du RPT	Oui		Oui	
7. Accès au RPT	Non		Non	
8. Interconnexions	Non		Non	
9. Protection des Biens	Oui		Oui	
10. Litiges et actions en justice	Oui <i>hors actions en justice</i>	30.000 <i>(pas de limite pour les déclarations de créances)</i>	Oui Pour les actes sans engagement financier	
11. Abandons de créances et libéralités	Oui	2.000 <i>(200 pour les créances sur salariés)</i>	Non	
12. Acquisitions et cessions d'actifs	Oui	75.000 <i>Exclusivement actifs industriels</i>	Non	
13. Baux, locations et mises à disposition	Oui	50.000 <i>Exclusivement actifs industriels</i>	Non	
14. Propriété intellectuelle	Non		Non	
15. Retraits	Oui		Oui	
16. Représentation externe	Oui		Oui	

MC 